Nations Unies S/2014/591



Conseil de sécurité

Distr. générale
14 août 2014
Français
Original : anglais

Lettre datée du 14 août 2014, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général

J'ai l'honneur de me référer à la résolution 2127 (2013), adoptée le 5 décembre 2013, par laquelle le Conseil de sécurité m'a demandé de créer rapidement une commission d'enquête internationale pour une période initiale d'un an, composée notamment d'experts du droit international humanitaire et du droit international des droits de l'homme, pour enquêter immédiatement sur les informations faisant état de violations du droit international humanitaire et du droit international des droits de l'homme et d'atteintes aux droits de l'homme qui auraient été perpétrées en République centrafricaine par quelque partie que ce soit depuis le 1er janvier 2013, de réunir des informations, d'aider à identifier les auteurs de ces violations et atteintes, de mettre en lumière leur éventuelle responsabilité pénale et d'aider à faire en sorte que les responsables répondent de leurs actes.

Je voudrais également me référer à ma lettre datée du 20 janvier 2014 (S/2014/43), adressée au Président du Conseil de sécurité, dans laquelle je l'ai informé des dispositions prises pour créer la Commission et de la nomination de trois de ses membres (Bernard Acho Muna (Cameroun) son président, Fatima Mbaye (Mauritanie) et Jorge Castañeda (Mexique), membres de la Commission).

M. Castañeda m'a informé que, pour des raisons personnelles, il devait quitter ses fonctions à la Commission. Je souhaite informer le Conseil qu'à la suite de la démission de M. Castañeda, j'ai décidé de nommer Philip G. Alston (Australie) membre de la Commission.

Spécialiste du droit international et des droits de l'homme, M. Alston est professeur de droit à la faculté de droit de l'Université de New York et Coprésident de son Centre for Human Rights and Global Justice. En matière de droit relatif aux droits de l'homme, M. Alston a occupé diverses fonctions de haut niveau à l'ONU au cours des deux dernières décennies, notamment celle de Rapporteur spécial sur les exécutions extrajudiciaires, sommaires et arbitraires, qu'il a exercée de 2004 à 2010. M. Alston a également été expert, membre du Comité sur les droits économiques, sociaux et culturels, de 1987 à 1991 et Président dudit comité de 1991 à 1998.

Je vous serais obligé de bien vouloir porter le texte de la présente lettre à l'attention des membres du Conseil de sécurité.

(*Signé*) **BAN** Ki-moon

14-59259 (F) 150814 150814



